

## COMITÉ ATLANTIQUE DE DIRECTION DE LA SRC Cadre

La section atlantique de la SRC est la première étape vers une interaction plus directe et dynamique avec les membres de la SRC, les nouveaux érudits, les membres institutionnels, ainsi qu'avec les parties prenantes existantes et nouvelles (p.ex., étudiants du secondaire), les centres communautaires (p.ex., bibliothèques locales, hôpitaux) et les soutiens potentiels du secteur privé.

### MANDAT

1. Promouvoir la SRC au Canada atlantique.
2. Assurer que des candidatures de grande qualité provenant de la région atlantique pour : (i) la communauté de membres des Académies de la SRC, (ii) la communauté de membres du Collège des nouveaux chercheurs et créateurs et (iii) les distinctions de la SRC sont régulièrement proposées.
3. Promouvoir une participation adéquate du Canada atlantique dans les comités de mise en candidature, les comités permanents, les groupes de travail et les groupes d'experts.
4. Entreprendre un éventail d'activités au Canada atlantique pour soutenir les orientations stratégiques définies dans la *Stratégie pour la revitalisation et la croissance 2012-2017* de la SRC.
5. Contribuer à l'intendance et à la promotion des membres institutionnels dans la région.

### COMPOSITION

Le comité atlantique de direction de la SRC inclura pas moins de cinq membres choisis pour refléter une variété de milieux et d'expertises (les trois Académies et le Collège des nouveaux chercheurs et créateurs). Une attention particulière sera accordée à la langue, au genre et à la géographie. Les membres sont nommés pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois.

Le président sera choisi parmi les membres. Les discussions concernant le nouveau président auront lieu pendant la dernière année de service du président.

### RÉUNIONS

Le comité atlantique de direction de la SRC se réunira deux fois par an. Normalement, une réunion a lieu dans les locaux de l'institut d'accueil du président et l'autre à Beaubassin. Les réunions permettront de s'assurer que le plan de travail annuel et les priorités clés sont traités. Les membres de la section atlantique et les nouveaux chercheurs et créateurs membres des comités de la SRC peuvent être invités aux réunions du comité atlantique de direction de la SRC de façon ponctuelle, en fonction des points à l'ordre du jour.

## **PRODUCTION DE RAPPORTS**

Le comité atlantique de direction de la SRC fournira un rapport annuel au Conseil. Ce rapport doit être soumis en octobre, préalablement à l'Assemblée générale annuelle tenue en novembre.

## **RÉVISION PAR LE COMITÉ**

Le comité atlantique de direction reverra son mandat au moins tous les deux ans.

Approuvé : Mars 2013